

## **AVIS PUBLIC**

### **EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ GREFFIER :**

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville le 4 juillet 2017, laquelle se tiendra immédiatement après la fin de la séance du conseil d'agglomération à 19 h 30, à la salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur les trois (3) demandes de dérogation mineure suivantes :

**Numéro 2017-40012 :**

**Nature et effets :** La demande vise à permettre la construction d'un garage à 4,91 mètres de la ligne avant alors que la réglementation en vigueur exige une marge de 6 mètres.

**Localisation :** Lot 61-4 et partie des lots 61-13 et 61, rang B du cadastre officiel du Canton de Marchand,  
268, chemin Tremblay,  
Matricule : 0147-83-1889.

**Numéro 2017-40013 :**

**Nature et effets :** La demande vise à permettre le remplacement de deux (2) piliers de bois et le déplacement et remplacement de trois (3) piliers dans la partie centrale ainsi que le remplacement de la semelle de béton du côté chemin, ce qui déroge en partie à la réglementation en vigueur.

**Localisation :** Partie du lot 20-A, rang 04 du cadastre officiel du Canton de Marchand,  
782, chemin du Lac-aux-Bois-Francis Est,  
Matricule : 9836-73-0193.

**Numéro 2017-40014 :**

**Nature et effets :** La demande vise à permettre la construction d'un abri d'auto à 1,5 mètre de la ligne latérale alors que la réglementation exige une marge latérale de 2 mètres et de permettre que l'abri d'auto et le raccordement à la galerie existante soit à 4,99 mètres de la ligne avant alors que la réglementation actuelle exige une marge de 6 mètres ainsi que le respect de l'article 4.19 du Règlement numéro 182 relatif au zonage.

**Localisation :** Lot 42-35, rang Sud-Ouest du cadastre officiel du Canton de Marchand,  
417, rue des Cèdres  
Matricule : 0040-33-4510.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces trois (3) demandes.

**DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 14<sup>e</sup> JOUR DE JUIN 2017**

**Pierre-Alain Bouchard  
Greffier**